

premier ministre rétorquera peut-être que les grands esprits se rencontrent, mais de deux grands esprits le meilleur est celui qui devance l'autre.

L'importance qu'on a attachée, à Winnipeg, à l'initiative de mesures sociales au Canada a également trouvé un écho dans le discours du trône. Cet écho est faible sans doute, mais il n'en constitue pas moins un hommage à notre adresse. Sous quelque angle qu'on l'envisage, le congrès de Winnipeg est une belle réalisation du temps de guerre, dont le pays bénéficiera.

J'aborde maintenant un autre sujet qui est d'une grande importance pour nous tous. Depuis que le Parlement s'est séparé, les troupes canadiennes ont vu le feu dans l'affaire si discutée de Dieppe. Rien ne m'autorise à me constituer stratège en chambre; aussi veux-je bien laisser à d'autres le privilège de s'étendre sur ces questions. Cet après-midi, au nom du parti que je dirige en cette enceinte, je tiens à rendre hommage au courage, à la vaillance et à la bravoure dont nos soldats ont fait preuve dans des circonstances qui, aux yeux de nombre d'entre nous imparfaitement au courant peut-être des tactiques militaires, ont paru présenter des difficultés virtuellement insurmontables.

A la fin de la première grande guerre, le Canada avait récolté des distinctions sans nombre sur le champ de bataille. Notre premier contact terrestre avec l'ennemi au cours de la présente guerre a valu à l'un de nos plus illustres soldats canadiens, le lieutenant-colonel Merritt, de Vancouver, rien moins que la croix Victoria. Nombre d'autres officiers et soldats ont reçu des récompenses et décorations pour la bravoure dont ils ont fait preuve à cette occasion. L'épisode de Dieppe a servi au moins à révéler au monde entier que cette même ardeur combative des soldats canadiens qui, sur les théâtres d'outre-mer, a tellement ajouté au prestige et à la réputation de notre pays au cours de la dernière guerre, s'est bien maintenue et manifestée au cours de la guerre actuelle. Je rends donc hommage au Canada et à ses soldats.

On nous a informés ces jours-ci de l'importante et mémorable réunion à Casablanca de MM. Churchill et Roosevelt. J'invite le premier ministre à bien élucider dans son discours divers points importants qui découlent de la réunion de Casablanca. Peut-être aurait-il l'obligeance, s'il en a le temps cet après-midi, de répondre à ces questions car, à mon sens, il importe extrêmement que le public, en soit informé. Ces questions, les voici:

(1) Le gouvernement canadien a-t-il été tenu parfaitement au courant de la discussion, et a-t-il été consulté quant aux décisions prises?

(2) Le gouvernement canadien est-il lié par les décisions prises, et approuve-t-il entièrement ces dernières?

[M. Graydon.]

(3) Le premier ministre avait-il été invité à cette conférence?

(4) Le Gouvernement avait-il conseillé à l'une des Nations Unies, ou à toutes les Nations Unies, l'institution d'un conseil suprême de guerre, au sein duquel toutes les Nations Unies seraient représentées, afin d'assurer la coordination des efforts tentés pour la cause commune?

Le premier ministre, j'en suis sûr, reconnaîtra sans hésiter la nécessité d'un tel conseil, ou, dans le cas où la chose ne serait pas possible,—et il peut exister plusieurs raisons qui s'y opposent mais qu'il vaut mieux peut-être taire en ce moment,—le premier ministre nous dira-t-il s'il y a lieu d'espérer la création d'un conseil impérial de guerre, afin d'assurer le maintien d'une liaison plus intime entre les diverses nations du commonwealth britannique.

Le public en général, reconnaît la nécessité d'une plus grande coordination de l'effort de guerre des Nations Unies. Cette nécessité devient plus apparente de jour en jour. Un tel conseil de guerre, ou un plan commun pour la défaite de nos ennemis, raffermirait le courage de notre population. Et, monsieur l'Orateur, l'unité du temps de guerre assurerait l'unité en temps de paix, chose, dirais-je, qui revêt une importance énorme en ce moment.

Quelle est la situation en ce qui concerne nos propres forces armées outre-mer? Je prie le premier ministre de répondre à cette question cet après-midi.

J'avertis sans plus tarder le Gouvernement que l'opposition officielle ne lui permettra que rarement durant cette session, et uniquement lorsqu'il s'agira de questions absolument confidentielles, de se retrancher derrière l'expression bien connue de tout le pays: "Ce n'est pas dans l'intérêt public." Je comprends que le Gouvernement doit taire tout renseignement susceptible d'assister l'ennemi; mais les dirigeants se sont souvent retranchés derrière ces six mots pour se dérober aux demandes de renseignements qui n'auraient en rien assisté l'ennemi.

Le premier ministre ne m'en voudra sans doute pas si j'affirme que dans tout le pays l'expression "ce n'est pas dans l'intérêt public" est considérée presque comme une farce. Un fait m'a été relaté récemment, et il semble fondé sur la vérité. Une femme était témoin dans une cour de justice de l'Ontario, et au procureur général qui lui demandait son âge, —le ministre des Pensions et de la Santé nationale (M. Mackenzie) aurait sans doute montré plus de sagacité,—elle répondit: "J'ai juste trente ans". Le procureur de lui faire observer: "Au cours d'un témoignage que vous rendiez il y a cinq ans, vous avez déclaré, comme en font foi les dossiers, que vous aviez alors trente ans." Le témoin répliqua: "J'en conviens, car je ne suis pas de celles qui se